

Je connais une dessinatrice

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **49 (1961)**

Heft 3

PDF erstellt am: **16.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-269647>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



FEMMES SUISSES

ET LE MOUVEMENT FÉMINISTE

ORGANE OFFICIEL DES INFORMATIONS DE L'ALLIANCE DE SOCIÉTÉS FÉMININES SUISSES

N° 3

49^e année

21 janvier 1961

Les grands organismes internationaux (fin)

Quand on saute d'un coup du lama à l'avion

Si nous avons consacré beaucoup de place aux Nations-Unies et aux organismes internationaux (1), c'est pour tenter de les montrer en action, pour les tirer des hauteurs un peu nébuleuses où vous et moi les situons généralement. Nous avons vu que les grandes questions se posent maintenant à l'échelle mondiale, que nous sommes solidaires les uns des autres. Education, politique, commerce, profession, santé, sciences, condition de la femme, plus rien ne peut, aujourd'hui, être abordé et encore moins résolu sur le plan limité d'un seul pays.

Vous n'êtes pas de votre siècle si vous n'avez pas pris conscience de ce fait. De gré ou de force, nous sommes appelés à vivre plus près les uns des autres et à payer de façon souvent imprévue les fautes commises même très loin de nous.

Dans le cadre du journal, et lorsque nous traiterons de sujets généraux, nous essayerons, chaque fois que cela est possible, de vous ren-

seigner sur les solutions envisagées ou appliquées à l'étranger. Non pour les citer en modèles. Ni pour les imiter. Simplement pour que vous voyiez ce qui se fait ailleurs, pour que votre information soit plus complète. L'idéal étant sans doute que nous ayions moins de partis-pris et plus de connaissances.

« Les organismes internationaux ont besoin de l'opinion publique », nous a-t-on répété au cours du séminaire.

« Il faut que les peuples du monde soutiennent les Nations-Unies. Il faut faire connaître cet instrument par la radio, la télévision, le film, en liaison avec les établissements d'éducation, avec les organisations non gouvernementales qui prennent une importance croissante, par des contacts personnels avec ceux qui représentent une communauté. Les organisations féminines ont, elles aussi, un moyen d'action efficace : qu'elles se tiennent au courant des questions débattues ; qu'elles étudient les avant-projets ; qu'elles fassent connaître aux autorités officielles qui les représentent auprès de l'Unesco leur point de vue. » (Pourquoi d'ailleurs la presse féminine ne fait-elle pas place à cette information qui intéresserait pourtant les femmes. Pourquoi ne nous intégrons-nous pas à la vie du monde ?)

Quant aux journalistes, à eux de traduire en termes d'échanges humains le travail des spécialistes. A eux de faire sentir que derrière les dossiers, et plus importants qu'eux, derrière les bureaux, et plus impératifs qu'eux, il y a des hommes et des femmes comme nous, différenciés tant qu'on voudra, mais qui ont les mêmes besoins essentiels. Il arrive que ces besoins ne soient pas satisfaits, alors les gens

crient. Et nous qui avons presque tout, cela nous incommode.

Des experts, en toutes choses

Une des participantes aimerait savoir sur quelles bases se fait l'assistance technique car elle a entendu parler de cas où des erreurs avaient été commises (comme la livraison, à un pays où la main-d'œuvre est encore entièrement agricole, de machines ultra-perfectionnées). Voici le processus :

Le pays qui sollicite une aide technique adresse un projet aux Nations-Unies, projet précisant les réalisations souhaitées par lui. L'assistance technique lui propose alors trois ou quatre experts. Le pays choisit parmi eux celui qui lui plaît (ou les refuse tous, auquel cas il faut en chercher d'autres !). L'expert passe le temps nécessaire sur place, puis il envoie un rapport en double. Un pour le pays qui a fait la demande, un pour nous. Sachant combien de temps, combien de travail, combien d'argent, le projet demandera, quelles difficultés et quels résultats il permet d'envisager, le pays est alors libre d'accepter la mise en valeur du programme ou de n'y pas donner suite. Quand il a accepté, il ne reçoit l'argent qu'au fur et à mesure des réalisations.

— Est-il difficile de trouver des experts en Suisse ?

1) Penser à l'échelle mondiale N° 132 ; Etudié dans cinq continents N° 133 ; Situation des femmes dans le monde N° 2.

(Suite en page 5)

JE CONNAIS une dessinatrice

Ab ! le beau métier que voilà. Crayon, plume, pinceau courent sur le papier. Quelle joie de s'exprimer !

A dix-sept ans, rompant avec les philosophes, elle a fait le grand pas et choisi « son » métier. Je créerais, a-t-elle songé.

Trois années aux arts décoratifs furent récompensées par le prix de la Ville de Paris et un premier prix en art publicitaire. La voici nantie d'une formation sérieuse, riche de techniques variées. Sa main, par l'exercice, a gagné en assurance. Son œil voit juste, instruit par la leçon d'anatomie et de perspective.

Je créerais, songeait-elle en se mettant à l'œuvre.

Toute lecture devint image, ligne, couleur. Toute émotion s'inscrivait sur le bloc qui ne la quitte plus. Paysages, croquis de gens et de bêtes, tout est fixé. Même la forme intéressante du réverbère aperçu pendant l'arrêt de l'autobus.

Des œuvres naissent qui n'attendent que l'éditeur, ah ! le cher homme, le Tout-Puissant !

Mon amie la dessinatrice s'est doublée d'une femme d'affaires, chose peu aisée pour qui marche si souvent un pied sur la lune. Elle s'en fut apâter ces ogres, cahiers sous le bras. Elle revient quelques fois meurtrie ou toute joyeuse de la compréhension rencontrée, plus heureuse d'un marché conclu. Elle a appris à s'adapter — certains diront à commercialiser son art. A côté des créations nées spontanément, jaillies du cœur ou de l'imagination, il y a le sujet donné et quelques fois il est peu engageant. Parce qu'elle aime son travail, elle y met le même soin, y glissant cette fraîcheur et cette poésie qui sont sa marque.

Etre imprimé est une consécration publique qui porte l'artiste, mais c'est bien souvent une rude bataille pour protéger « ses » couleurs, obtenir tel papier, imposer tel format, maintenir l'attitude d'un personnage.

Et l'éditeur n'est pas un mecène. la part de la créatrice lui paraît toujours trop grosse.

Pour elle, aucun salaire mensuel n'apporte la sécurité, aucune protection sociale ne la garantit en cas de maladie.

Sa journée est libre, faite de soucis, de joies, de tâches qu'aucun chef ne commande. Libre, elle s'astreint à commencer à l'heure fixée. Courrier, rendez-vous à l'extérieur, travail à sa table, consultation de documents, tout s'y niche, empiétant quelques fois sur la nuit.

(Car l'éditeur, décidé après des mois d'hésitation, devient tout à coup l'homme pressé que l'échéance talonne.) C'est la mise en train, les appels de l'imprimeur qu'un repère de calque inquiète, la nuance qu'il faudra décider là, à même la grosse machine. Le temps des amis, des courses ménagères, où le placer ? Une sonnerie de réveil rappelle l'heure du repas à l'estomac artiste que l'instinct ne guide plus.

« Mon pois chicbe », dit-elle en parlant de son imagination, « n'est bien nourri que par des céréales ».

Le calme revient ensuite. Mon amie va « refaire sa pile » : expositions, musées, vagabondages, lectures, petits voyages. C'est aussi la recherche de matériaux nouveaux, encres, papiers, craies qui permettent de nouvelles techniques. Que d'argent englouti, argent souvent refusé aux dépenses quotidiennes ! C'est la création gratuite, l'espoir.

Dessins, projets, gros plans pour affiches, illustrations de poèmes, petits personnages drôlatiques, vous êtes des enfants portés dans la joie. Mais que de peine vous donnez à naître.

La naïve

Ce qui est acquis n'est pas venu tout seul. Que de peines pour arriver à faire comprendre à un nombre suffisant d'hommes que notre postulat n'était qu'un postulat de justice ! Que de petits sous récoltés pour financer les campagnes nécessaires avant chaque votation ! Que d'enthousiasme déployé pour mettre sur pied et animer les comités d'action ! S'il en était besoin, le vote négatif des Lucernois le 4 décembre 1960 serait là pour nous rappeler que tout ceci doit être remis en œuvre sur le plan fédéral.

Cela, je ne dirai pas « viendra », mais « se doit » de venir dans un temps pas trop lointain, si nous, femmes, par notre attitude positive et active, forçons cet avenir.

G. G.

Sommaire : Les soldes, aucun avantage ? (p. 2). Professions nouvelles (p. 5). Vous reconnaissiez-vous ? Un débat (p. 6).

Prochain numéro : « Travail égal, salaire égal », étude et enquête par Mlle M.-L. Landry.

A nos abonnés

Vous trouverez, encartée dans ce numéro, une formule de chèques postaux qui facilitera le paiement de votre abonnement 1961 (Fr. 7.—).

Ce chèque ne concerne pas, cela va sans dire, les personnes ayant déjà payé ou celles dont l'abonnement ne se termine pas le 31 décembre.

Merci d'avance à tous les abonnés qui en versant directement le montant de l'abonnement nous évitent le grand travail des remboursements. Ceux-ci seront mis à la poste en février et les personnes qui n'auraient pas encore payé sont priées de leur réserver bon accueil.

L'Administration

P.-S. Nous nous excusons auprès des anciens abonnés du « Mouvement féministe » de ce que le chèque ne porte que le nom de « Femmes suisses », mais nous avions encore plusieurs centaines de ces formules et comme nous sommes de bonnes ménagères économes...

FAIRE PLAISIR...

Préoccupation de circonstance... Et pourquoi pas un carnet de dépôt de l'Union de Banques Suisses : le cadeau qui fait plaisir.

8, rue du Rhône - Molard - Eaux-Vives
Mont-Blanc - Servette - Place Dorcière
Caravage - Chêne-Bourg - Cointrin



Mlle L.-F., de Genève nous fait trois remarques :

a) elle déplore que le journal ait laissé de côté toute l'activité artistique, intellectuelle où un très grand nombre de femmes ont trouvé une occupation essentielle et rémunératrice. Là où elles sont l'égal de l'homme et où leur salaire est aussi égal. Ce n'est pas de gaieté de cœur qu nous avons dû négliger ces activités. Mais la place nous manquait. Or, notre journal devait à son public des informations féminines, féministes et politiques aussi complètes que possible. Parmi les journaux féminins, il était le seul — il est encore le seul — à faire entendre sa voix. Aujourd'hui, nous avons un peu plus de place et nous ferons moins grise mine aux muses.

b) Quant au côté politique, point n'est besoin que vous publiiez des suppléments ; la radio et nos quo-

tidien suffisant pour cela. Les femmes qui votent sauront ainsi très bien se faire une opinion.

Notre premier supplément nous a valu des abonnements, des félicitations parce qu'il présente tout ce qu'il faut savoir avant une votation sous une forme concise, vite lue, documentée.

c) Les informations suffragistes, féministes, etc., étaient très utiles jusqu'à cette dernière année où enfin les femmes sont arrivées à l'octroi du vote féminin. Le côté fédéral viendra de lui-même certainement dans un avenir pas trop lointain.

Dans un avenir pas trop lointain ! Qu'est-ce que cette passivité qui accepte ce qui est acquis et attend patiemment (de qui ?) le complément indispensable aux droits cantonaux, le droit fédéral ?